****

**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**DJIBOUTI**

**PROJET D’AMELIORATION DES BIDONVILLES ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE DE LA ZONE DE DJAGA-BOULDHOUQ (QUARTIER7)**

**SERVICES DE CONSULTANTS**

**Mode de financement** : Mode de financement islamique – conforme à la Charia

**N° de Financement** : Prêt N°DJI-1012

La République de Djibouti a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du projet d’amélioration des bidonvilles et du développement urbain intégré de la zone de Djaga-Bouldhouq (quartier7), et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant : **supervision des travaux des voiries, de drainage, d’assainissement et d’adduction d’eau potable de la zone de Djaga-Bouldhouq.**

Les services comprennent **la supervision des travaux décrits ci-dessous** :

* Voirie :

Les travaux de voirie, objet de supervision concernent 9 510 ml de voies

* Réseau AEP :

Les travaux du réseau AEP a superviser se décompose ainsi :

* Pose de **1 320 ml** des conduites projeté PEHD DN de **160 mm**
* Pose de **460 ml** des conduites projeté PEHD DN de **110 mm etc…**
* Réseau d’assainissement :

Les travaux du réseau d’assainissement à superviser se décompose ainsi :

* 5 925 ml de réseau gravitaire D250 planifié, etc…

Le personnel clé doit être composé de six (6) experts, pour une durée totale des travaux estimée à 10 mois et le démarrage des prestations est prévu pour septembre 2025.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l’adresse ci-dessous.

L’ARULoS invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») **éligibles** à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

* La mission de contrôle sera conduite par un bureau d’études expérimenté dans le domaine de des études et supervision des travaux routiers et des ouvrages hydrauliques, avec une expérience avérée d'au moins 5 ans dans la supervision des travaux d’infrastructures notamment de de voirie et d’adduction d’eau potable. .
* Le bureau d’études doit avoir supervisé au moins deux (2) projets distincts des travaux de voirie d’une même envergure avec des conditions climatiques et nature du terrain similaire durant les cinq (5) dernières années. Une bonne connaissance des spécificités du pays, est un plus pour la mission.

**Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste restreinte.**

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualification en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **sélection fondée sur la qualité et le cout** **réservée aux pays membres (SFQC/PM)** stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : **8h à 17h**, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Mercredi 5 Février 2025 à 8h00.**

**AGENCE DE RÉHABILITATION URBAINE ET DE LOGEMENT SOCIAL**

***Zone Industrielle Sud / B.P : 2569 –Djibouti***

**Tel: +253 21 35 43 44 /Télécopie: +253 21 35 44 96**

**Courriel: procurement@arulos.dj**